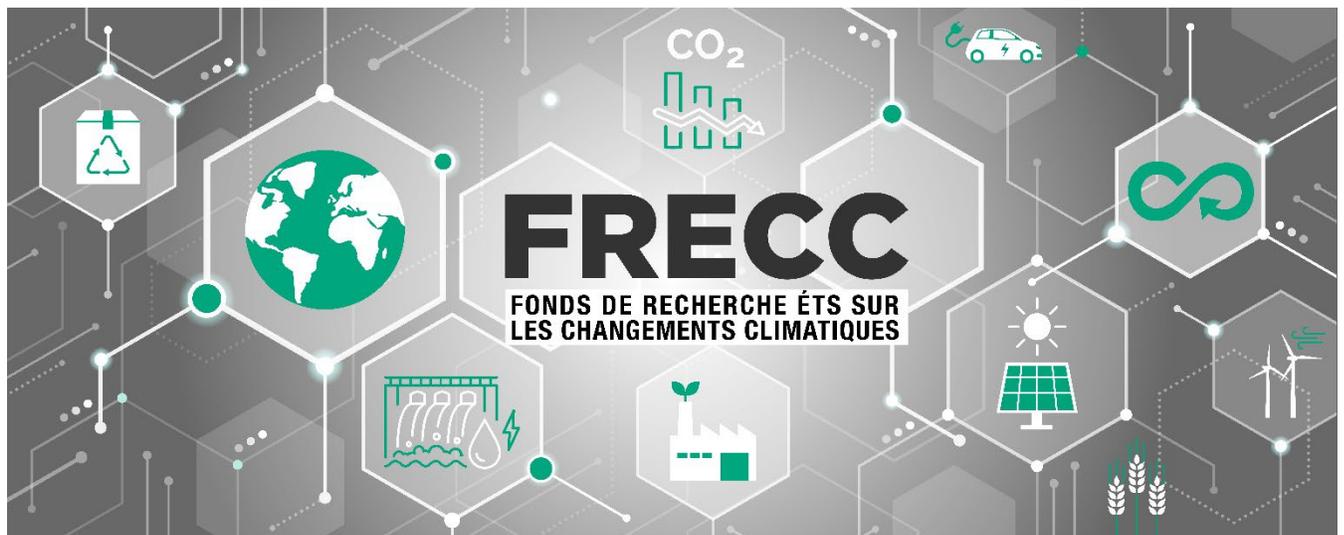




ÉCOLE DE
TECHNOLOGIE
SUPÉRIEURE

Université du Québec



1^{er} APPEL À PROJETS EN ÉQUIPE DU FONDS DE RECHERCHE ÉTS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES – (FRECC) –

Avec la collaboration de



Description de l'appel à projets

- Cet appel à projets provient du [Fonds de Recherche ÉTS sur les Changements Climatiques \(FRECC\) en collaboration avec la Direction exécutive de la recherche et des partenariats de l'ÉTS.](#)
- L'aide financière accordée pour le projet sélectionné dans le cadre de ce 1^{er} appel à projets est de **50 000\$**. Le comité d'évaluation du FRECC sélectionnera **un (1) projet** pour cet appel, dont la date limite de dépôt est le **15 Mai 2023 à 16h00.**
- Les projets de recherche peuvent être de nouveaux projets en démarrage ou, s'il s'agit de projets déjà entamés, ils devraient converger avec les objectifs du programme.
- Cet appel à projets en Équipe est dédié aux projets de recherche impliquant des membres du corps professoral de l'ÉTS, bien que les collaborations externes soient les bienvenues.

Objectif du FRECC

- Soutenir des projets de recherche visant la lutte contre les changements climatiques (mesure et/ou réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), adaptation aux impacts des changements climatiques).

Conditions d'admissibilité

- Le projet doit être dirigé par un membre du corps professoral de l'ÉTS;
- Le projet doit impliquer au moins une PHQ (personne hautement qualifiée);
- Le projet doit impliquer au moins deux membres de la communauté de recherche dans l'optique de réaliser un projet Multi-, Inter-, ou transdisciplinaire. L'équipe devra justifier de la nécessité de mener les recherches en équipe Multi-, Inter-, ou transdisciplinaire en regard des résultats de recherche.

Dans le cadre de cet appel à projet, une équipe travaillant dans la même discipline (exemple : Génie mécanique) sera admissible tant que les axes de recherches des membres de l'équipe sont différents et nécessaires pour le projet.

Autres considérations

- Le projet peut se faire en collaboration avec d'autres partenaires de l'ÉTS ou d'autres institutions académiques, privées ou publiques, pour autant qu'il implique au moins deux membres de la communauté de recherche de l'ÉTS dont l'expertise est nécessaire pour mener à bien le projet;
- Le projet proposé doit soit :
 - 1- Cibler une réduction des émissions de GES par la mise en place de projets pilotes (effets directs) ou par la recherche de nouvelles technologies, méthodes, procédés s'inscrivant dans un besoin déjà identifié. Les objectifs de réduction d'émission devront être chiffrés.
 - 2- Cibler le développement de méthodes ou d'outils pour la mesure des émissions de GES et l'évaluation des impacts sur les changements climatiques, pour le soutien à la prise de décision et au développement de plans d'action ou pour la communication et la

mobilisation des parties prenantes envers la lutte contre les changements climatiques. Les retombées des méthodes et outils développés doivent être bien décrites.

- 3- Cibler une réduction des coûts socioéconomiques et environnementaux associés aux changements climatiques en proposant des méthodes d'adaptation. Les retombées de cette adaptation doivent être chiffrées.

Durée du projet

Jusqu'à 2 ans.

Dépenses admissibles

Les dépenses admissibles défrayées par le montant octroyé par le FRECC dans cet appel à projets en Équipe incluent :

- Des bourses ou autres rémunérations pour des PHQ.
- Du matériel ou des fournitures de recherche
- Des frais de diffusion et de transfert de connaissances des résultats de la recherche.
- Des frais de déplacement ou d'inscription à un congrès ou colloque

Procédure de dépôt

- L'appel à projet FRECC Équipe ouvrira ses candidatures **le 3 Avril 2023 à 9h00.**
- La date limite du dépôt des candidatures est **le 15 Mai 2023 à 9h00.**
- Les demandes doivent être soumises via le formulaire en ligne :
 - 🔗 Accéder au [formulaire](#).
- Joindre au formulaire en ligne les documents suivants :
 - 1. Une description du projet. Maximum deux (2) pages. Ce document doit préciser:
 - La description et les objectifs du projet ;
 - Les étapes et l'échéancier ;
 - Les transferts de connaissance prévus ;
 - Les livrables, les retombées et les résultats escomptés.
 - 2. La description quantitative du potentiel de réduction d'émissions de GES (dans le cas d'un projet visant à réduire les émissions de GES), des retombées potentielles (dans le cas d'un projet axé sur la mesure et la prise de décision) ou des retombées de l'adaptation aux changements climatiques (dans le cas d'un projet axé sur l'adaptation). Maximum une (1) page.
 - 3. Une démonstration de la multi-, inter, ou transdisciplinarité requise pour mener à bien le projet et une justification du rôle des personnes qui se consacrent à des activités de recherche en regard de leur expertise pour mener à bien le projet. Maximum une (1) page.
 - 4. La justification des dépenses. Maximum une (1) page sous format EXCEL. Ce document doit :

- Préciser comment sera utilisée la contribution du FRECC
- La contribution du FRECC s'effectuera en un versement unique au début du projet de la totalité de la subvention (50 000\$).

Limitation des demandes

- Les membres du corps professoral de l'ÉTS peuvent déposer jusqu'à deux (2) demandes maximums au programme FRECC dans le cadre de cet appel à projets en Équipe.

Livrables à la suite de l'octroi de l'aide financière

Rapport final

Un rapport écrit (maximum 2 pages) est demandé à l'équipe de recherche sélectionnée dans le cadre de cet appel à projets. Le rapport contiendra les éléments suivants :

- Résumé des résultats
- Liste des publications et/ou communications,

Communication

L'équipe sélectionnée durant cet appel à projets devra communiquer les résultats de la recherche sous la forme d'une conférence qui sera présentée à la fin du projet à la communauté scientifique de l'ÉTS.

Critères d'évaluation du projet

Les demandes seront évaluées selon les critères suivants :

- Objectifs du projet;
- Adéquation avec les objectifs de l'appel à projet;
- Qualité scientifique;
- Multi-, Inter-, ou transdisciplinarité de l'équipe et du projet;
- Potentiel de réduction des émissions de GES du projet ou du potentiel d'adaptation;
- Transfert, diffusion et dissémination.
- Réalisme du budget et de l'échéancier ;

Pour toute question, veuillez contacter :

clement.rousseau@etsmtl.ca

Conseiller à la recherche au Décanat de la recherche de l'ÉTS.